

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

informations pour mutations par EXEAT/INEAT 2013

- Archives - année 2012 / 2013 - les Personnels - la carrière - infos administratives - mouvement et mutations - mutations inter-départementales -

Date de mise en ligne : lundi 11 mars 2013

SNUipp-FSU 65

- ▶ la circulaire départementale n'est pas encore parue. L'an dernier elle était datée du 15 mars, soit 2 jours après le résultat des permutations informatisées.
- ▶ attention les dates limites pour la réception des dossiers sont différentes d'un département à l'autre !!!
Renseignez-vous auprès du SNUipp du département que vous souhaitez intégrer (directement ou sur leur site) ou auprès de la direction des personnels de ce département. Il serait dommage de voir votre dossier refusé pour cause de délai dépassé.
- ▶ attention également à la liste des pièces justificatives demandées : elles varient aussi suivant les départements.
- ▶ vous devez adresser votre dossier d'INEAT sous couvert du DASEN de votre département. Cependant, rien ne vous empêche de faire un envoi direct simultané.
- ▶ pour info vous trouverez en en pdf joints la circulaire du DASEN (qui liste les pièces à fournir) pour l'année 2012 ainsi que la fiche de renseignements établie par la DIPER du 65 (à joindre à vos demandes d'EXEAT et d'INEAT).

il faudra attendre la parution de la circulaire départementale 2013 pour connaître les modalités pour l'année 2013. Nous la mettrons en ligne dès réception.

- ▶ en pj un modèle de demande d'EXEAT du 65 (sortie) et un modèle d'INEAT pour le 65 (entrée)